

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE ACTION TENUE AU LUC, LE 8 MARS 2019

**Etaients présents :** Jean Michel COUVE, Bernard MIGNUCCI, Jean Louis BANES, , Marie Christine HAMEL, Yvette ESTABLET Carole BLION, Julie GROLEAU, Marie Jo BONNIER, Jackie PIERSANTI, Annick PELLERIN, Marie TAGLIAFERRI, Claude CAVALIE, Guy CAPPE, Mr FAURE, Roger LAURENT, Jean Jacques AYOT.

**Etaients excusés :** Chantal PASSERON, Georges TAILLADE

• **JMC ouvre la séance, en faisant un bref compte rendu du voyage organisé au Nord Vietnam et en montrant quelques photos :** il en ressort une quasi-unanimité des participants, sur la qualité des réceptions et de l'accueil des vietnamiens rencontrés (population et Gouverneurs des Provinces traversées), la beauté des sites, notamment ceux concernés par le Géoparc et un dépaysement total. JMC encourage les personnes qui n'ont pas fait le déplacement, à visiter cette partie du pays, quand ils en auront le loisir. Il conclut en précisant qu'après l'Ardèche, il conviendra assez rapidement de visiter l'UNESCO Géoparc des Alpes de Haute Provence et ainsi de nous positionner auprès du Conseil National des Géoparc, pour l'informer officiellement de notre intention de candidature.

• **Compte rendu de notre dernière AG :** JMC explique que ce compte rendu, établi en deux parties, devait être transmis aux adhérents avant le voyage au Vietnam, mais certains contre temps sont intervenus, notamment un retard dans la transmission des interventions de certains Experts scientifiques pour la partie concernant la création du COSC, ainsi que la lourdeur des dossiers, difficiles à expédier par le Net, nous avons donc du différer cet envoi.

Sur proposition de Carole, il a été convenu que pour la deuxième partie relative à la mise en place du COSC, l'on indiquerait sur le compte rendu, un lien intitulé "à consulter sur le site Internet MDD", afin que le dossier, ainsi allégé puisse être transmis aux adhérents par le Net, assez rapidement.

• **JMC évoque l'impérieuse nécessité de se mettre en campagne d'adhésion, afin de renflouer notre trésorerie :**

- il indique qu'un rendez-vous a été pris pour le 23 mars, avec Monsieur FARACO du Centre LECLERC du Luc, auprès duquel il a déposé en fin d'année un dossier de contribution financière. De l'issue de ce rendez-vous, dépendra également une rencontre avec différents responsables d'établissements LECLERC du territoire dont Mme Anny COURTADE, Présidente de LECASUD.

- Marie Jo BONNIER indique qu'elle a également déposé trois dossiers auprès de domaines viticoles, pour lesquels des réponses devraient être données dans le courant des semaines 11 ou 12. Elle ne possède plus de dossiers. JMC doit lui en remettre.
- JMC nous précise qu'il est toujours sans nouvelles, des suites du dossier de demande de financement d'un montant de 20 000 €, déposé sur le site du Conseil Régional, conformément à ce qui était demandé, Annie nous ayant informé de la possibilité d'obtenir cette subvention pour MDD. JMC en a transmis une copie, à Monsieur François DE CANSON, Vice Président du Conseil Régional, afin qu'il puisse appuyer notre démarche auprès des commissions concernées..
- JMC demande à chacun d'entre nous de partir dans une campagne d'adhésion, grand public, entrepreneurs, artisans ... Concernant le Centre Var, Claude et BM, s'organiseront pour l'accompagner auprès de différents entrepreneurs.
- Jean-Louis BANES va tenir une réunion du groupe "secteur Ouest" courant semaine 11, dans laquelle seront évoqués différents sujets, dont la préparation d'une prochaine rencontre (mi avril ?) à la Londe des maures. Un compte rendu sera transmis à JMC.

• **Pour faire suite à ces différents rendez-vous axés sur une participation financière, JMC explique qu'il a envisagé plusieurs autres rencontres, dans le cadre de la poursuite de notre projet :**

Ainsi est prévue :

- une réunion avec Katia LAGARDE et BM, le 11 mars, avec Monsieur le Maire de Roquebrune sur Argens.

Sont en attente également :

- Une rencontre avec Jean Luc LONGOUR, Maire du Cannet des Maures et Président de Coeur du Var, en présence de Claude, Yvette et BM, à déterminer
- Un rendez-vous avec Monsieur CERUTTI Président de l'UPV et Monsieur De COLMONT (club 55- Pampelone, fortement mobilisé sur le développement durable de notre territoire et membre du Conseil municipal de Ramatuelle)
- Un autre, sur les recommandations de JM LARDEAUX pour cautionner l'identité géomorphologique du territoire des Maures, avec Monsieur MASQUELIER Maire de Saint Raphaël, ainsi qu'avec Monsieur BERTORA Président de la CAVEM
- JMC attend que les scientifiques aient avancé dans leurs travaux sur les particularités du massif des Maures selon les préconisations de l'UNESCO, pour rencontrer les dirigeants du Parc National de Port Cros et du Conservatoire du littoral.
- Enfin, selon les derniers écrits de JM LARDEAUX, dans le cadre des travaux du COSC, ce dernier nous indique qu'il conviendrait d'identifier au préalable quelle sera la structure porteuse du projet. JMC lui a répondu, conformément à tout ce qui a été dit et écrit précédemment, que notre Association n'était pas actuellement en mesure de se positionner sur ce point et qu'il convenait que l'on soit plus avancé dans nos démarches de sensibilisation auprès de l'ensemble des habitants de notre territoire, pour se déterminer. Il rappelle que ce faisant, nous respectons entièrement les préconisations de l'UNESCO, en matière de création de dossier de candidature pour l'obtention du label Géoparc. Il nous fait part également, des conclusions de la 1ère réunion du COSC, qui souligne le caractère exceptionnel qu'occupe le massif des Maures, au sein de la chaîne Varisque. Notre futur Géoparc pourrait par conséquent constituer l'une des principales pépites pour l'UNESCO.

• **JMC rappelle que nous devons nous organiser pour centraliser toutes les documentations relatives à notre territoire, (son animation, sa richesse ....) sous forme de bibliothèque :**

Yvette, confirme qu'elle s'était portée volontaire et qu'à ce titre elle a commencé à archiver plusieurs documents. Il est convenu que chacun d'entre nous doit lui transmettre, à cet effet, tout document de promotion ou d'information relatif à son secteur.

- **avancée des travaux sur le site Internet MDD :**

JMC recommande à chacun d'aller sur l'ancien site [www.maures-developpement.fr](http://www.maures-developpement.fr), afin de se tenir informé, notamment sur la partie historique et tout ce qui a été effectué précédemment.

BM explique qu'Edouard THOMMERET est dans l'attente de nos travaux de sélection sur les éléments de l'ancien site, (que doit on conserver ? comment archiver dans la partie "historique" ?) et de la rédaction des textes sur les nouveaux "boutons" du Menu (accueil, qui sommes-nous ?). Il confirme qu'une mise en ligne peut être effectuée rapidement, indépendamment de la réalisation de la partie archives, que l'on pourrait concrétiser ensuite.

Il est en effet important, pour des raisons d'image, en phase de prospection pour obtenir du financement, que notre nouveau site devienne opérationnel. Il est convenu d'organiser une réunion de travail mercredi prochain entre JMC, Nadia, Carole et BM afin de relire et visionner les comptes rendus des différentes assemblées générales depuis 2012 et finaliser l'ensemble des données à transmettre à Mr THOMMERET. Il conviendra ensuite, dans un deuxième temps, de trouver une (ou un) webmaster !

JMC précise qu'il faudra prévoir l'embauche d'un ou d'une chargé(e) de mission qui pourra également être notre webmaster, et ce, dès que nous serons en mesure de financer ces dépenses.

- **Julie nous informe** : elle va devenir moins disponible pour notre Association, car elle va travailler pour le Parc National de Port Cros et à ce titre il va lui être beaucoup plus difficile de nous consacrer du temps, comme elle a pu le faire précédemment. JMC la félicite pour ce nouvel emploi, ainsi que l'ensemble des participants.

- **JMC** lui demande si Marianne tient toujours à faire partie de notre groupe action. Julie lui demandera et nous donnera la réponse.

La séance est close à 12h15.